

CH - DES AES	ITINÉRAIRE 1^{ère} section	Kms	Temps impartis	1 ^{ère} voiture
CH 1	Parc fermé - Place Charles de Gaulle - Arlanc	0,000		14h30
	DÉPART : Rue Jean Vellay Centre de secours, tout droit	0,100		
	Au X (vers cimetièrre) à droite direction La Chaise Dieu / Le Puy	0,300		
	A gauche, direction ZI Vaureil	0,800		
	Traverser voir ferrée	1,000		
	A gauche direction étang de Chouvel	1,000	0h08	14h38
CH 2	Entrée Zone Assistance		0h17	
CH 3	Sortie Zone Assistance	1,900		14h55
	Au croisement suivant, à gauche	2,100		
	Au croisement en face de la croix, à droite D38	3,200		
	Beurrières, suivre D38	6,000		
	Chaumont le Bourg, tout droit D38	7,700		
	Tonvic X D38 / D205, tout droit	10,000		
	X D38 / D205, à gauche direction Ambert	10,300		
	Chadernolles	11,000		
	X D38 / D252, à droite direction Grandrif	11,200		
CH 2	À droite (dernière maison)	10,400	0h15	15h10
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 1	Vers centrale électrique, à droite	11,600		15h13
	X D252 / D57, à gauche direction Ambert	17,000		
AES 1	Vers maison à gauche (poubelle)	17,700		
STOP	Vers panneau Duret	18,100		
	X D57 / D67, à gauche direction Ambert	19,400		
	X D57 / V.O. St Martin, à gauche direction Ambert	21,000		
	X D67 / D996, tout droit direction Ambert	22,600		
	Suivre D996 (Les Chaux)	23,900		
	X D996 / V.O. Les Perriers de Valeyre, à droite	24,500		
	X D67 / V.O. (en face le bar), à droite	25,600		
	X D67 / D57, tout droit direction Valcivières. Suivre D67	25,800		
	La Combe, suivre Route principale D67	27,500		
	X D67 / V.O, tout droit	28,600		
	La Rodarie, tout droit	30,200		
	Suivre Route principale D67			
CH 5	Entrée village de Bunangues	33,800	0h35	15h48
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 2	Vers maison à gauche en sortie de village Bunangues	33,900		15h51
	X D67 / (D106a), à gauche	34,700		
	X D106a / D106, à gauche direction Ambert	37,500		
AES 2	Vers place à gauche	40,300		
STOP	Vers chemin Chanabert, à droite	40,600		
	Suivre D106 jusqu'à Ambert			
	Ambert, suivre Route principale D106			
	Au feu D106 / Boulevard de l'Europe, à gauche	43,100		
	Au rond point, tout droit	43,500		
	Au "Cédez le passage" à gauche puis à droite direction Viverols	43,600		
CH 6	Entrée Parc de regroupement , à droite, Place Charles de Gaulle à Ambert	42,400	0h15	16h06
	PARC de REGROUPEMENT 1h15		1h15	

CH - DES AES	ITINÉRAIRE 2^e section	Kms	Temps impartis	1 ^{ère} voiture
CH 7	Sortie Parc Regroupement Ambert, en face de l'école, à droite X rue Blaise Pascal / rue St Joseph, à droite Au rond point, 1 ^{ère} à droite, rue Michel de l'Hospital X rue M. de l'Hospital / Bvd Henri IV, à gauche Au feu, tout droit avenue du 11 novembre Au bout de l'avenue, à gauche face à la Gare Entrée de la Zone de Loisirs du plan d'eau,	43,700 43,800 44,200 44,600 44,900		17h21
CH 8	ENTRÉE PARC D'ASSISTANCE (40 min)	45,000	0h10	17h31
CH 9	Sortie de parc d'assistance à gauche rue P. De Nolhac Au stop face «GL Distribution» à droite Au rond-point, 3 ^e à droite, direction Aéroport Tout droit, passer le panneau de sortie d'Ambert X à gauche direction "La Murette" X D38, à droite au cédez le passage Chadernolles X D38 / D252, tout droit X D38 / D252, à gauche direction Grandrif	45,300 45,500 45,800 45,900 48,200 49,200 54,700 54,800 54,900	0h40	18h11
CH 10	À droite (dernière maison)	55,100	0h18	18h29
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 3	Vers centrale électrique, à droite X D252 / D57, à gauche direction Ambert	55,300 60,700		18h32
AES 3	Vers maison à gauche (poubelle)	61,400		
STOP	Vers panneau Duret X D57 / D67, à gauche direction Ambert X D57 / V.O. St Martin, à gauche direction Ambert X D67 / D996, tout droit direction Ambert Suivre D996 (Les Chaux) X D996 / V.O. Les Perriers de Valeyre, à droite X D67 / V.O. (en face le bar), à droite X D67 / D57, tout droit direction Valeyre Suivre D67 La Combe, suivre Route principale D67 X D67 / V.O "Gourre", tout droit La Rodarie, tout droit Suivre Route principale D67	61,800 63,100 64,700 66,300 67,600 68,200 69,300 69,500 71,200 72,300 73,900		
CH 11	Entrée village de Bunangues	77,500	0h35	19h07
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 4	Vers maison à gauche, en sortie de village de Bunangues X D67 / (D106a), à gauche X D106a / D106, à gauche direction Ambert	77,600 78,400 81,200		19h10
AES 4	Vers place à gauche	84,000		
STOP	Vers chemin Chanabert, à droite Suivre D106 jusqu'à Ambert Ambert, suivre Route principale D106 Au feu, D106 / Boulevard de l'Europe, à gauche Au rond point, tout droit Au "Cédez le passage" à gauche puis à droite direction Viverols	84,300 86,000 86,800 87,200 87,300		
CH 12	Entrée Parc de regroupement, à droite, Place Charles de Gaulle à Ambert	87,300	0h15	19h25
	PARC de REGROUPEMENT 1h15		1h15	

CH - DES AES	ITINÉRAIRE 3^e section	Kms	Temps impartis	1 ^{ère} voiture
CH 13	Sortie Parc Regroupement Ambert, en face de l'école, à droite X rue Blaise Pascal / rue St Joseph, à droite Au rond point, 1 ^{ère} à droite, rue Michel de l'Hospital X rue M. de l'Hospital / Bvd Henri IV, à gauche Au feu, tout droit avenue du 11 novembre Au bout de l'avenue, à gauche face à la Gare Entrée de la Zone de Loisirs du plan d'eau,	87,400 87,500 87,900 88,300 88,700		20h40
CH 14	ENTRÉE PARC D'ASSISTANCE (60 min)	88,700	0h10	20h50
CH 15	Sortie de parc d'assistance à gauche rue P. De Nolhac Au stop face «GL Distribution» à droite Au rond-point, 3 ^e à droite, direction Aérodrome Tout droit, passer le panneau de sortie d'Ambert X à gauche direction "La Murette" X D38, à droite au cédez le passage	89,000 89,200 89,500 91,200 92,900 98,400	1h00	21h50
CH 16	À droite (dernière maison)	98,800	0h18	22h08
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 5	Vers maison à droite (centrale électrique) X D252 / D57, à gauche direction Ambert	99,000 104,400		22h11
AES 5	Vers maison à gauche (poubelle)	105,100		
STOP	Vers panneau Duret X D57 / D67, à gauche direction Ambert X D57 / V.O. St Martin, à gauche direction Ambert X D57 / D996, tout droit direction Ambert Suivre D996 (Les Chaux) X D996 / V.O. Les Perriers de Valeyre, à droite X D67 / V.O. (en face le bar), à droite X D67 / D57, tout droit direction Valcivières Suivre D67 La Combe, suivre Route principale D67 X D67 / V.O. "Gourre" tout droit La Rodarie, tout droit Suivre Route principale D67	105,500 105,800 107,400 109,000 110,300 110,900 112,000 112,200 113,900 115,000 116,600		
CH 17	Entrée village de Bunangues	120,200	0h35	22h46
	NEUTRALISATION 3 min		0h03	
DES 6	Vers maison à gauche en sortie de village de Bunangues X D67 / (D106a), à gauche X D106a / D106, à gauche direction Ambert	120,300 121,100 123,900		22h49
AES 6	Vers place à gauche	126,700		
STOP	Vers chemin Chanabert, à droite Suivre D106 jusqu'à Ambert Ambert, suivre Route principale D106 Au feu D106 / Boulevard de l'Europe, à gauche Au rond point, tout droit Au "Cédez le passage" à gauche puis à droite direction Viverols Au rond point suivant (Hôtel des Impôt), tout droit Au rond point du collège, tout droit X D38 / V.O. Les Bordes (La Murette), tout droit D38 Chadernolles, tout droit X D38 / D252, tout droit direction Viverols X D38 / D252, tout droit X D38 / D205, à droite direction Arlanc X D38 / D205, à gauche direction Chaumont le Bourg Chaumont le Bourg, tout droit D38 Beurrières, tout droit D38 Chassaignes Basses, tout droit Arlanc, Suivre Route principale, D38 X, vers le cimetière, direction Centre Ville, tout droit Centre de Secours, tout droit	127,000 128,200 129,500 129,900 130,000 130,200 131,000 133,600 139,100 139,300 139,400 140,300 141,000 143,300 145,000 147,800 148,900 149,500 149,700		
CH 18	Entrée Parc fermé (avance non pénalisée)	149,800	0h40	00h05